

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Education : dialogue de sourds

H.N.M
Libreville/Gabon

Après la visite sur le terrain l'ayant conduit au lycée national Léon-Mba de Libreville pour vérifier l'effectivité de la reprise des cours, le ministre de l'Éducation nationale, Patrick Mouguiama-Daouda a rencontré hier les différentes organisations syndicales de son administration et les forces de l'ordre. But de cette rencontre: la reprise des cours dans les établissements scolaires et la mise en place d'une stratégie sécuritaire, afin de trouver des voies et moyens permettant d'éviter les dérives vécues la semaine dernière. En effet, face à la psychose créée suite à la «présumée vague

d'enlèvements d'enfants» dans les établissements scolaires, la tutelle appelle à la fermeté. "Les cours ont repris très timidement, et c'est la conséquence de la psychose qui provient d'une forte inquiétude. Face à cette situation, le gouvernement a pris ses responsabilités en déployant un important dispositif sécuritaire. Et par conséquent, nous ne devons pas céder à la peur", a indiqué le ministre de l'Éducation nationale. Avant de préciser que "perdre une journée de cours ça ne se rattrape pas". Pour les syndicalistes, le mot d'ordre reste le même, pas de reprise de cours. "Pour l'instant, nous demandons aux enfants de rester à la maison, les cours ne reprendront pas tant que les choses ne seront

pas claires. Nous devons avoir une nouvelle réunion avec le ministre demain (ce mardi 28 janvier, ndlr), et c'est au sortir de celle-ci que nous saurons si nous

devons effectivement reprendre les cours", a indiqué à la presse le président du Syndicat de l'Éducation nationale (Sena), Fridolin Mve Messa.



Une séquence de la rencontre entamée hier entre le ministre de l'Éducation, Patrick Daouda Mouguiama, et les syndicats de son département ministériel.

Le clin d'œil de *lybek*





REPUBLICQUE GABONAISE
MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE, DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE, CHARGE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT
DIRECTION GENERALE DE L'AFRIQUE CENTRALE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

PROJET RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ET L'AMELIORATION DE LA PROTECTION SOCIALE (RCEJPS)

DATE DE PUBLICATION :	28 JANVIER 2020
ACTIVITE :	ASSISTANCE TECHNIQUE, IMPLICATION DU SECTEUR PRIVE SOCIAL
SECTEUR :	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
SOURCE DE FINANCEMENT :	PRET N° : 2000200000651
N° D'IDENTIFICATION DU PROJET :	P-GA-IAE-002
IAS N° :	AMI-06/RCEJPS-20

Le Gouvernement Gabonais a reçu de la Banque Africaine de Développement un prêt en vue du financement du Projet de **RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ET L'AMELIORATION DE LA PROTECTION SOCIALE (RCEJPS)**, et se propose d'utiliser une partie de fonds accordés au titre de ce prêt pour financer le contrat de services de consultants relatif à la conception et mise en place d'un dispositif d'implication du secteur privé dans l'Enseignement Technique et Professionnel(ETP) ainsi que dans la Formation Professionnelle(FP).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition d'Octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures d'ouverture de bureaux (8h-16h) et à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Direction Générale de la Formation Professionnelle
Cellule d'Exécution du Projet RCEJPS
B.P 39 19 Libreville, Gabon
Tel : (00 241) 011 72 53 39 - 077 41 58 15
Courriel : cep.rcejps@gmail.com
224 Rue Jean Baptiste NDEDE, 3ème étage de l'immeuble La Parisienne.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **18 février 2020 à 10h00** et porter expressément la mention « AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CONSUL TANT EN VUE DE LA CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'IMPLICATION DU SECTEUR PRIVE DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AINSI QUE DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE ».

À l'attention : M. François BOUKANGOU, Chef de Projet.
B.P 39 19 Libreville, Gabon
Tel: (00 241) 011 72 53 39
Courriel : cep.rcejps@gmail.com

Le Chef de Projet

François BOUKANGOU

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- le diagnostic de l'implication du secteur privé dans l'ETP et la FP;
- le plan de l'implication du secteur privé dans l'ETP et la FP;
- le cadre juridique de concertation entre le Secteur privé, l'ETP et la FP;
- la méthodologie de travail dans le cadre de concertation.

La durée de l'étude sera de quatre (4) mois, celle-ci devrait comporter les phases qui suivent :

- la planification de l'étude ;
- la collecte des données et analyse documentaire de l'implication du secteur privé dans l'ETP et la FP ;
- l'élaboration des instruments de l'enquête et échantillonnage de l'étude ;
- l'identification des entreprises en vue des contractualisations pilotes avec quatre lycées techniques et deux CFPP.

La Cellule d'Exécution du Projet RCEJPS invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire, **en trois exemplaires**, les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.